

## Adjonction d'activité

- 1 extrait k-bis de moins de 3 mois de préférence

### ► **L'activité ajoutée n'est pas mentionnée dans l'objet social :**

- 1 statut mis à jour et certifié conforme par le / les représentants légaux de la société
- 1 procès verbal original décidant de la modification relative à l'objet social
- Parution dans un journal d'annonces légales ou attestation de parution comprenant texte, nom du journal et date de parution (consulter la liste des journaux habilités dans la rubrique INFOS PRATIQUES)

### ► **L'activité ajoutée est mentionnée dans l'objet social :**

- 1 copie des statuts de préférence

## Pour l'activité

Votre activité est peut-être réglementée, à titre indicatif, vous pouvez le vérifier dans la liste des activités réglementées dans la rubrique INFOS PRATIQUES.

## Coût de la formalité

### ► **L'activité ajoutée n'est pas mentionnée dans l'objet social :**

- Règlement des frais de greffe par chèque : 192.01 €
- Règlement des frais de greffe par chèque : 76.01 € (*uniquement pour SARL à associé unique dans le cas où le gérant est associé unique et une personne physique*)

### ► **L'activité ajoutée est mentionnée dans l'objet social :**

- Règlement des frais de greffe par chèque : 178.08 €
- Règlement des frais de greffe par chèque : 62.08 € (*uniquement pour SARL à associé unique dans le cas où le gérant est associé unique et une personne physique*)

Joindre à ces documents l'imprimé M2 dûment complété

Cet imprimé est téléchargeable à partir du site : <https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/telecharger-formulaires-formalites-entreprise.html>

## CFE PREMIUM

Bénéficiez de notre accompagnement personnalisé sur rendez-vous avec le "[Service Premium](#)", simplifiez-vous la vie pour 70 €. Le CFE vous accueillent pour mener à bien vos démarches, vous aide dans l'élaboration de votre formalité, vous informe sur la réglementation en vigueur ainsi que sur les organismes obligatoires liés à la création d'entreprise (Urssaf, INSEE, organismes sociaux et fiscaux).

**Numéro unique** : 04 94 22 80 34